



## À la une

### ▶ AGORA

**Des moralistes qui font honte P2**

par L. Trouillot

### ▶ ACTUALITÉ

**Don de 37 incinérateurs au MSP P4**

par S.F. Dorcilus

**Éducation : la petite enfance, une priorité... P6**

par A. Laroche

### ▶ ÉCONOMIE

**Don du Japon à Haïti de 7 649 tonnes de riz P9**

par T. Lalime

### ▶ SOCIÉTÉ

**Perfectionner les outils de sensibilisation sur la violence spécifique faite aux femmes P12**

par N. Clergé

### ▶ CULTURE

**Maxence Denis, dans la quête du multimédia P14**



**Jeune Marinio se recherche dans la bouteille P15**

par D. Domercant

<b>Taux de change</b>	<b>30/06/08</b>
<b>Dollar / Gourde</b>	
<b>1 \$</b>	Achat : <b>38,50</b> Vente : <b>40,00</b>
<b>Taux de référence BAH</b>	
	<b>39,5597 0</b>

Prix du journal : 15 gourdes

## HAÏTI / RÉPUBLIQUE DOMINICAINE / DROITS HUMAINS

# Sonia Pierre : du batey à la dignité !

« Le gouvernement dominicain a régressé dans les questions liées aux droits humains », a affirmé, lundi, Sonia Pierre, présidente du Mouvement des femmes dominico-haïtiennes (Mudah), dans le cadre d'une rencontre d'échanges à l'occasion du 5<sup>e</sup> Forum transculturel de la Fondation AfricAmérica.

La récipiendaire du prestigieux Prix Robert Kennedy 2006 commentait la décision prise en 2006 par le gouvernement dominicain de retirer la nationalité dominicaine à certains citoyens d'origine étrangère, notamment haïtienne. « On ne peut pas appliquer une loi rétroactive pour causer un tort à quelqu'un, mais uniquement pour le réparer », a rappelé la militante des droits des migrants, dont l'engagement en faveur des ressortissants haïtiens lui a attiré de sérieux ennuis dans la république voisine.

La rencontre de lundi se voulait un espace d'échanges et de partage d'expériences entre Sonia Pierre, des responsables de la Fondation Afric-América, des délégués du ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes (MCDF) et des membres de la presse. Dans sa présentation, Madame Pierre, qui est née et a vécu 18 ans dans un batey, s'est présentée comme une personne engagée en faveur des droits des descendants haïtiens depuis son plus jeune âge. « Je n'avais que 13 ans quand j'ai participé à ma première manifestation aux côtés des coupeurs de canne pour l'augmentation des salaires fixés à cette époque à 50 centimes par jour », a-t-elle lancé fièrement.

Née en 1963 de parents haïtiens immigrés dans un batey – campement d'ouvriers des plantations de canne à sucre – du nord de la République dominicaine, la récipiendaire du Prix Amnesty International 2003 et du Prix Robert Kennedy 2006 a appris à lire et à écrire sous un arbre, le batey Caterey étant privé d'écoles.

« Ma mère s'est établie en République dominicaine en 1951. En plus de ses deux enfants nés en Haïti, elle a eu 10 enfants sur cette terre [République dominicaine]. Je suis la



Sonia Pierre, présidente du Mudah, Barbara Prézeau Stephenson, présidente de la Fondation AfricAmérica et Mirna Narcisse, directrice du MCFDF.

cinquième parmi ceux qui y sont nés. Quand nous étions enfants, il n'y avait pas d'écoles dans le batey Caterey. Il y avait une Dominicaine qui venait chaque jour dans le batey pour donner des leçons aux enfants. Un jour, la Dominicaine a demandé s'il y avait une école pour tous les enfants du batey. On lui a répondu que non, a raconté Sonia Pierre. Et c'est ainsi qu'elle s'est mise d'accord avec nos parents pour nous donner des leçons, deux fois par semaine. Ma première école a été sous un grand arbre.»

### Une vie d'enfer

Sonia n'a pas ménagé ses mots pour décrire la pénible réalité de la vie dans les bateys. « Pour la coupe de la canne, on réveille les gens vers 4 heures du matin. Ils reviennent des champs vers 5 ou 6 heures de l'après-midi. C'est à ce moment qu'ils préparent à manger. Après, vers 8 ou 9 heures du soir, ils sont tellement fatigués que certains d'entre eux s'endorment à l'endroit

(suite de la première page)

## NORD / MÉDIAS

# La faillite annoncée des radios du Cap-Haïtien

Par Ives Marie Chanel (collaboration spéciale)

Si rien n'est fait pour améliorer la distribution de l'énergie électrique sur le site de Vigie, si le marasme économique et la crise politique perdurent, la grande majorité des radios fonctionnant dans la ville du Cap-Haïtien crieront prochainement faillite. Les directeurs des radios de la deuxième ville du pays ont fait état de la situation alarmante de leurs entreprises, le lundi 30 juin 2008, au cours d'une émission spéciale relayée simultanément par une dizaine de radios de la ville. En pleine crise, la diffusion de cette émission de deux heures n'a pu être effective sur la majorité des radios qu'après négociation avec les responsables de l'EDH pour l'ali-

mentation en énergie du site de Vigie pendant la durée du programme.

Les propriétaires des radios ont fait état des coûts exorbitants d'exploitation et ont conclu à la mise en place d'une grille tarifaire unitaire. Les tarifs publicitaires des radios de la région, si l'entente est respectée, devront connaître une nette augmentation dans les prochains jours.

L'augmentation des coûts d'exploitation a nettement dépassé les revenus. Les propriétaires des médias doivent faire face à la flambée des coûts du pétrole, la cherté des équipements induite par l'appréciation de l'euro face au dollar

(suite page 4)

Photo: Rood Chéry

Toujours Plus d'Avantages avec Digicel



## Recevez des Minutes Bonus lorsque vous renflouez votre compte !

Carte de : 100 Gdes = 112 Gdes + 4 SMS • 250 Gdes = 287,5 Gdes + 7 SMS • 500 Gdes = 590 Gdes + 23 SMS • 1000 Gdes = 1208 Gdes + 50 SMS

Termes et Conditions applicables. Pour vérifier votre solde, appelez 112

Pour informations, contactez le Service à la Clientèle au 111 ou 009-37 11 33 44 ou consultez notre site [www.digicelgroup.com](http://www.digicelgroup.com) • [www.digicelhaiti.com](http://www.digicelhaiti.com)

**Digicel**  
On parle, on maîtrise l'énergie.

## MSPP/UNICEF/COOPÉRATION

## Don de 37 incinérateurs au MSPP pour détruire seringues et déchets biomédicaux

La représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en Haïti, Annamaria Laurini, a procédé officiellement, lundi, à la remise, au ministère de la Santé publique, de dix des 37 incinérateurs, un don destiné à détruire les vieilles seringues des campagnes de vaccination et les déchets biomédicaux.

« Ces 37 incinérateurs payés 330 000 dollars américains devraient coûter, une fois leur installation terminée, 900 000 dollars », a précisé M<sup>me</sup> Laurini. Financés par le Japon, les incinérateurs font partie d'un projet initié par l'Unicef en 2004 pour aider le gouvernement haïtien dans la réalisation de ses programmes de vaccination nationale.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Robert Auguste, le directeur du Programme national de vaccination Élie Pierre Célestin et le directeur général de Grace Children Hospital de Delmas 31, le Dr Harry Geffard ainsi que le chargé d'affaires par intérim du Japon en Haïti, Shoji Otake, faisaient partie des personnalités présentes au Grace Children Hospital pour la cérémonie officielle de remise de ces équipements.

« Chaque appareil peut fonctionner à plus de 1 000 degrés Celsius avec pour particularité de consumer les déchets biomédicaux et peut servir aussi à incinérer les déchets de vaccination à travers le territoire national tout en diminuant les effets nocifs des gaz sur l'environnement et sur la santé de la population », lit-on dans un communiqué de presse.

Des incinérateurs sont déjà installés dans différents hôpitaux publics et privés à travers plusieurs départements, où se sont déroulées plusieurs campagnes de vaccination, a précisé le directeur général du Programme national de vaccination, le Dr Élie Pierre Célestin. Les premiers incinérateurs du don financé par le Japon seront installés au Grace Children Hospital, à l'hôpital de Fermathe, à l'hôpital Food for the Poor à Carrefour, à l'hôpital Zanmi la Santé à Cange, à l'hôpital Justinien au Cap-Haïtien, à l'hôpital Béraca de Saint-Louis du Nord, à l'hôpital communautaire de Mirebalais, à

l'hôpital Sainte Thérèse de Miragôane, à l'hôpital Immaculée Conception des Cayes et à l'hôpital Saint-Antoine de Jérémie. »

« Chaque site identifié par le ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP) est, dans le cadre du programme, doté d'un abri pour l'incinérateur, d'un dépôt de stockage des déchets et d'une fosse à cendres après l'incinération. »

Selon M. Célestin, la mise en place des équipements dans les différents hôpitaux du pays contribuera à aider les personnes et institutions impliquées dans la vaccination.

« Outre le fait d'assurer l'exécution du programme au nom du Japon, l'Unicef a formé, pour assurer l'installation, l'utilisation et l'entretien des incinérateurs, quelques ingénieurs et techniciens du ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), ainsi que deux opérateurs par institution pour l'entretien préventif et curatif des incinérateurs », a indiqué Élie Pierre Célestin, signalant que les opérateurs sont également dotés d'équipements de protection.

La représentante de l'Unicef en Haïti, Annamaria Laurini, et le ministre de la Santé publique, Robert Auguste, ont tout à tour insisté sur l'importance des incinérateurs dans le système sanitaire national. « C'est dans le but d'aider les prestataires de soins à faire une meilleure gestion des déchets biomédicaux qui représentent un danger majeur pour la santé de la population haïtienne que le Japon via l'Unicef a mis à la disposition du gouvernement haïtien les 37 incinérateurs devant être répartis à travers le pays », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, le ministre Auguste a, au nom du gouvernement haïtien, remercié le Japon pour sa contribution à l'amélioration du système national de santé. « Ces incinérateurs sont vraiment importants pour nous, car ils nous permettront d'éliminer les déchets biomédicaux au moment où le MSPP est en train de s'attaquer à des maladies comme le sida, les maladies non contagieuses et les maladies infectieuses », a dit le ministre.

Sylvestre Fils Dorcilus

## Fanm yo la partage la douleur de la famille Saint-Lot

Le Collectif féminin haïtien pour la participation politique des femmes, Fanm yo la, a appris avec regret le décès de M. André Saint-Lot survenu le samedi 28 juin 2008 en sa résidence privée.

Père de neuf enfants dont Danièle Saint-Lot ancienne ministre du Commerce et actuelle présidente de Femmes en démocratie, une organisation œuvrant dans le

domaine des droits des femmes, André Saint-Lot était âgé de quatre-vingt-deux ans et a passé toute sa vie à travailler dans la fonction publique.

En ce moment de tristesse Fanm yo la présente ses sincères condoléances à la famille Saint-Lot, particulièrement à Danièle, aux parents et amis affligés par ce deuil. Port-au-Prince, le 30 juin 2008.

## La faillite annoncée des radios ...

(suite de la la première page)

(vu que la majorité des équipements utilisés sont de fabrication italienne), les pressions salariales de leur personnel. Les rentrées publicitaires ne suivent pas en raison du mauvais état de l'économie, la perception des clients et de certaines agences des médias de province, la perception arriérée de la publicité et du marketing par les commerçants locaux. La prolifération des radios au cours de ces derniers mois a également eu un impact négatif sur les médias.

La crise des radios locales a été exacerbée le dimanche 29 juin 2008 par la décision du directeur technique de la Haitel, en visite dans la région, de procéder au débranchement de plusieurs radios sur les groupes électrogènes de la compagnie de téléphonie. Pour le moment, l'électricité de ville n'est fournie sur le site de Vigie que cinq heures par jour et durant la nuit. La présence de l'EDH demeure hypothétique à Vigie qui n'est pas considéré comme un circuit prioritaire. Une dizaine de radios, dont la radio catholique Voix de l'Ave Maria, hébergées à Vigie et dépourvues de système d'énergie alternative, n'émettent pour le moment qu'aux heures desservies uniquement par l'EDH durant la nuit.

Nirvana, MFM, Maxima et les relais de Ginen et de RNH sont pour le moment les seules radios à continuer de bénéficier de l'énergie fournie par la Haitel. Les radios Nirvana, Sans Souci FM, MFM, 4 VEH, Vision 2000 et Cap-Haïtien étaient, ce lundi 30 juin 2008, les seules à émettre à partir du Cap-Haïtien. Nirvana FM et Sans Souci FM assurent la couverture des régions du Nord, du Nord-Est, du Nord-Ouest, de l'Artibonite et du Centre à partir des sites de Vigie et de Puilbureau.

Pour assurer une bonne couverture

de ces régions, les radios doivent émettre sur une puissance variant entre 400 et 1 000 watts. La puissance d'émission des radios du Cap-Haïtien est considérée comme très faible en raison des interférences induites par les grandes et puissantes chaînes dominicaines. La concurrence dominicaine est forte et dame le pion aux médias locaux à l'intérieur de la ville du Cap-Haïtien et dans d'autres communes où les radios Super K, Monte Cristi et d'autres chaînes de Santiago font la loi avec des émetteurs dégageant des puissances de 10 à 15 kilowatts. La majorité des radios dominicaines des provinces du Cibao et de Monte Cristi émettent à partir des sites de Navarrete et de Monte Cristi situés à des altitudes supérieures au morné Vigie où sont fixées les radios haïtiennes. Les deux pays en effet allouent les mêmes gammes de fréquence dans ces régions limitrophes. On peut citer les exemples de radio Monte Christi et Sans Souci FM qui partagent le 106.9, de Super K et Ginen qui partagent le 104.3 FM.

Maintenir une radio en fonctionnement dans la seconde ville en importance du pays est aujourd'hui un vrai défi. Les propriétaires perdent de l'argent et doivent continuer malgré tout à faire des investissements onéreux. Rien que pour l'énergie par exemple, Sans Souci FM, a dû investir plus de 20 mille dollars pour la construction de lignes électriques, l'installation de panneaux solaires et la réparation d'équipements de transmission. Faute de capacité technique, les radiodiffuseurs du Cap-Haïtien doivent parcourir plus de 200 kilomètres pour bénéficier des services d'un atelier de réparation moderne à Santiago de Los Caballeros.

imc@mediacom-ht.com

## Sonia Pierre : du batey à la dignité !

(suite de la première page)

même où ils ont dîné. Et lendemain, c'est la même routine.

À 18 ans, Sonia Pierre quitte le batey parce qu'elle avait commencé à s'impliquer dans des organisations de travailleurs. « Nous étions les interprètes de ceux qui entreprenaient la première grève du batey où je suis née, a-t-elle expliqué. C'était une grève de travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. À ce moment-là, j'avais à peu près 13 ou 14 ans, je leur servais d'interprète et on m'a arrêtée. Ça a été un moment difficile de ma vie. J'étais préoccupée sur-tout par les conditions des femmes et des enfants qui arrivaient avec ces embauchés. La façon dont on les divisait. Ceux qui venaient d'arriver, on les appelait « Kongo ». Cette dénomination avait une connotation péjorative... Ceux qui étaient plus vieux, on les mettait ailleurs. C'était une façon de les diviser, même quand les conditions étaient les mêmes pour tous. »

« La situation des femmes, a poursuivi Sonia Pierre, était encore plus dure que celle des hommes, parce qu'elles ne recevaient aucun salaire, aucune assistance, contrairement aux hommes. Si les hommes étaient malades, ils pouvaient aller à l'hôpital. Les femmes et les enfants n'avaient pas accès à cette assurance, ou même à une chambre « d'arançon », une chambre commune où vivaient jusqu'à 20 ouvriers. Les femmes, si elles n'avaient pas de mari pour les représenter, ne pouvaient pas avoir accès à une chambre dans ces maisons... »

Ces conditions horribles ont conduit Sonia Pierre à fonder le Mouvement des femmes dominico-haïtiennes (Mudah) en 1981. « C'était la première organisation de femmes dans les bateys, s'est-elle félicitée. C'est vraiment là que nous avons commencé à traiter les problèmes des femmes, en tant qu'êtres humains ! »

Ladenson Fleurival

## Numéros d'urgence

Police	114
Tél. : 222-1111, 222-2888, 222-1603, 222-1763, 222-0723, 222-8388	
Départ	
Tél. : 244-0800 • 24/24	
Croix-Rouge haïtienne	116
Administration :	
222-2708, 222-1805, 222-1803	
Secours	118
Tél. : 222-1028, 222-1608, 222-8608, 222-8609	
UNICEF / SOS	119
Service-client : 244-0000	
24/24	
Hôpitaux	
Hôpital de Montserrat (ville d'Haïti)	
Tél. : 222-2887, 222-1814, 222-1031	
Hôpital Adolphe de Départ	
Tél. : 244-0800, 244-0800	
Hôpital François d'Haïti	
Urgence : 222-0832, 409-0087	
Hôpital de Cap-Haïtien	
Tél. : 244-0708, 244-0800, 03, 244-0804, 05	
Hôpital Saint-François de Salles	
Tél. : 222-3141, 222-7102	
Hôpital de la Communauté haïtienne	
Tél. : 222-0888, 222-7508	
SMS Ambulance	
Tél. : 311-1111, 887-9881, 7746	
Protecteur de Citoyen	
Tél. : 244-0884, 244-0881, fax : 244-0888	
e-mail : ogyhaio@protonmail.com	
Protection des Droits humains	
INDOH :	
5, rue Rivière - Port-au-Prince	
Tél. : 244-3488, 5821	
CAHAI :	
12, rue Descombes, Bois-Ferns	
Tél. : 244-0008, 581-5151, 244-0880	
Direction de la Protection civile	
Tél. : 222-4011, 222-2507	
OPDES	
140, avenue Martin Luther King	
Tél. : 244-2184, 8318, 5222	
Intoxaem :	
18, Avenue du Travail • Tél. : 222-0248	
Parquet	
Tél. : 222-0882	

## Le Matin

Fondé le 1<sup>er</sup> avril 1987

par Clément Magloire

Propriétaires :

Le Nouveau Matin S.A.

ISSN 1680 2602

Le Conseil d'Administration

Président :

Réginald Boules

1<sup>er</sup> Vice-Président :

Jerry Tardieu

2<sup>e</sup> Vice-Président, Directeur Responsable :

Franck Magloire Jr

3<sup>e</sup> Vice-Président :

Jean-Paul Faustin

Téléviseur :

Françoise Auguste Marsooka

Secrétaire :

Anelise Charvet

Mémoire :

Gary Rivière

Directeur Administratif :

Michael Sibila

Éditeur en Chef :

Claude Motte

Rédacteur en Chef :

Clarence Fortin

Section Économie et Affaires :

Kasson Pascal

Thomas Latine

Section Culture et Société :

Lysnel Trouillot

Section Sport :

Fabrice Dumont

Éditions :

Sabine Manigat

Headly Bétef

Rédaction :

Alie Laroché • Bonel Auguste

Chérif Auguste • Gérard Bonté

Jacques Desrosiers • Jean-Paul Fortin

Josée Pompé • Ladenson Fleurival

Marc-Kenneth Joseph • Natacha Chézi

Rock André • Sylvestre Dorcilus

Photographes :

Evans Babin

Jean-Jacques Augustin

Graphistes :

Danièle Josephine

Françoise Gilbert

Publicité :

Stéphanie D. Paal

Tél. : (509) 250-7374

Le Nouveau Matin S.A.

5, rue Couleard

Port-au-Prince, Haïti

Tél. : (509) 250-4405,

4406, 4407, 4408

www.lenouveaumatin.com